

**« ASSOCIATION S.A.G.E. »
51, rue Roger Lejard
33130 BEGLES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

ANNE MILLER
EXPERT COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE BORDEAUX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RATTACHE A LA CRCC DE BORDEAUX
31, AVENUE DE LA FORET 33320 EYSINES
TEL: 05 56 02 52 35 - FAX: 05 56 02 51 79 - E.MAIL :ANNE.MILLER@ORANGE.FR

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION S.A.G.E.
51 rue Roger Lejard
33130 BEGLES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.A.G.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président de l'association sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'enregistrement des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

AN

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

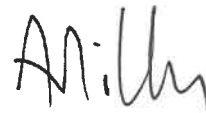
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

AM

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Eysines, le 4 juin 2021



Anne MILLER
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amt. Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles	100 807	93 991	6 815	11 028
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	100 807	93 991	6 815	11 028
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Acomptes fournisseurs				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 547	847	16 700	16 956
Autres créances	66 248		66 248	226 129
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	322 682		322 682	131 487
Charges constatées d'avance (3)				
	406 477	847	405 630	374 572
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	507 284	94 838	412 446	385 600

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

AM

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Capital (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	156 162	131 350
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	28 879	24 813
Subventions d'investissement	2 483	5 030
	187 525	161 193
FONDS DEDIES		
Sur subvention de fonctionnement		
Sur autres ressources	3 053	2 368
	3 053	2 368
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	49 231	60 609
	49 231	60 609
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 405	9 661
Dettes fiscales et sociales	126 811	151 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 268	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	25 154	
	172 638	161 431
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	412 446	385 600
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	172 638	161 431
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

AM

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens & services)	128 388	689 770
Chiffre d'affaires net	128 388	689 770
Production stockée		
Subventions d'exploitation	423 314	480 984
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	42 731	42 657
Cotisations sans contrepartie	2 237	
Autres produits	403 588	2 643
	1 000 257	1 216 053
Charges d'exploitation		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	109 744	144 246
Impôts, taxes et versements assimilés	36 591	57 904
Salaires et traitements	658 958	768 186
Charges sociales	164 816	213 403
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 361	5 345
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	847	2 497
Autres charges	72	644
	976 390	1 192 224
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 868	23 828
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	731	987
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		
	731	987
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4	
	4	0
RESULTAT FINANCIER	727	987
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 753	1 059
Sur opérations en capital	2 547	3 135
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	5 300	4 195
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	330	1 830
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	330	1 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 969	2 365
Total des produits	1 006 288	1 221 234
Total des charges	976 724	1 194 054
Report des ressources non utilisées sur subvention attribuée	685	2 368
Engagements à réaliser sur subvention accordée		
	685	2 368
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 879	24 813
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

AM

Produits		
Mise à disposition gratuite des locaux	100 253	100 253
	100 253	100 253
Charges		
Mise à disposition gratuite des locaux	100 253	100 253
	100 253	100 253

AM

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 412 446 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de 28 879 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'objet social de l'Association est l'accueil de jeunes enfants de 0 à 3 ans dans le cadre de trois structures multi-accueil. Cette association est à gestion parentale.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association S.A.G.E surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de COVID-19 et en particulier l'impact sur son activité. Conformément à la réglementation en vigueur, les activités de l'association ont été amenées à être repoussées pour respecter les mesures indispensables de sécurité et prévention de son personnel et des tiers.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il a également été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Informations générales complémentaires :

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Matériel pédagogique : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions :

- Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits dès que leur octroi devient certain.
- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif de l'association dès que leur acquisition est certaine. Elles sont ensuite rapportées au résultat pendant la durée d'amortissement des immobilisations acquises ou créées au moyen de cette subvention.

AM

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immob.				
- Subv. d'investissement sur des biens renouvelables				
Ecart de rééval. sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	131 350	24 813		156 162
Résultat de l'exercice	24 813	28 879	24 813	28 879
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subv. d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de rééval. sur des biens avec droit de reprise				
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables	5 030		2 547	2 484
Provisions réglementées				
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement				
Total	161 193	53 692	27 360	187 525

M

IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			0
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et amgts des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	88 203		1 148
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 587		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total II	100 790		1 148
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	100 790		1 148

CADRE B	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Rééval. Valeur origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Instal. générales, agencements et amgts divers		1 131	88 220	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			12 587	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	0	1 131	100 807	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0		100 807	

AM

AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Immobilisations amortissables	Valeur en début d'ex.	Augmentat. Dotations	Diminutions Sorties/Rep	Valeur en fin d'ex.
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	81 716	3 659	1 131	84 243
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 047	1 702		9 749
Emballages récupérables et divers				
Total II	89 763	5 361	1 131	93 992
TOTAL GENERAL (I + II)	89 763	5 361	1 131	93 992

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT.DEROGATOIR

Immobilisations amortissables							Mouvements
	Différentiel de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	nets amort.à fin d'exercice
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I + II + III + IV)							

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net début d'ex.	Augmentat. Dotations	Dotations ex aux amort.	Montant net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

M

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentat. : Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant à la fin d'ex.
Provisions réglementées				
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Prov. pour charges sociales et fiscales s/ congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	2 470		2 470	0
Provisions pour engagements retraite	58 139		8 909	49 231
Total II	60 609	0	11 379	49 231
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	765	847	765	847
Autres dépréciations				
Total III	765	847	765	847
TOTAL GENERAL (I + II + III)	61 375	847	12 144	50 078
<i>Dont dotations et reprises</i>				
- d'exploitation		847	12 144	
- financières				
- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence: montant de la dépréciation de l'exercice SaRT 39-1-5du CGI)

AM

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		847	847	
Autres créances clients		16 700	16 700	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		2 736	2 736	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers		63 511	63 511	
Charges constatées d'avance				
Total		83 795	83 795	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établis. de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		18 405	18 405		
Personnel et comptes rattachés		63 790	63 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		57 285	61 673		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		5 736	726		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes		2 268	2 882		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		25 154	25 154		
Total		172 638	172 638		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

M

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2019	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	63 511	222 201
Prestation de services CAF	17 393	141 384
Divers	46 119	80 817
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	63 511	222 201

AM

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 170	4 673
Dettes fiscales et sociales	84 962	107 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	91 132	112 273

M

EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	33	
Ouvriers		
Total	33	

AN